



Garde vacances scolaires; a ton le droit de faire garder 1 e

Par mamar, le 13/10/2009 à 16:45

Bonjour,
mon fils doit partir en vacances de la Toussaint; chez sa mère à 75km de la maison.. tout ce passez bien;; mais celle-ci a repris 1 activité ce qui la fait absente toute la journée;; a-t-elle le droit de faire garder mon fils par des étrangers entre autre la famille de son nouveau concubin.... quel sont mes droits dans ce domaine comment le faire constater à défaut merci de votre aide...SI ELLE LE FAIT GARDER par 1 personne style nounou doit-elle demander mon autorisation. je lui ai parlé de ce souci elle me dit être en vacances à cette période, je pense que c'est un mensonge car elle vient juste de commencer sa formation.. pouvez-vous m'aider svp, puis je lui envoyer 1 courrier recommandé pour avoir plus de précision merci